

■ Le magazine bimestriel de votre ville



Sées

Vivre à Sées

Louer une salle  
c'est possible !

DOSSIER

C.C.A.S :  
Quelles sont les aides  
sociales sur Sées ?

7  
AVRIL >20H30

CONCERT POUR  
LES PIEDS !

*Musique à danser*

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE & L'ALLIANCE MUSICALE  
CENTRE POLYVALENT DE SÉES ENTRÉE GRATUITE



24<sup>e</sup> EDITION  
CINÉ  
ENVIRONNEMENT  
21-24 mars 2018  
CINEMA LE REX  
SEES (61)

Eco-festival  
organisé par le lycée agricole  
parrainé par la Ferme Biologique du Bec Hellouin

**FRELON ASIATIQUE**  
FABRIQUEZ VOTRE PIÈGE... ET SAUVEZ LES ABEILLES !



# Sommaire...

**p. 2 > 5**

## Actualités

Ciné-environnement

Frelon asiatique : fabriquez votre piège... et sauvez les abeilles !

Retour sur...

La cérémonie des voeux à la polution

Le concours des illuminations de Noël

Des agents municipaux à l'honneur

Sées sportif

Engager petits et grands dans la lecture

A vos mobiles

Pierres en lumières : appel à bénévoles !

**p. 6 > 9**

## Dossier

Le C.C.A.S : les aides financières, la banque alimentaire, les animations

L'association familiale de Sées

Zoom sur les bailleurs sociaux

**p. 10 > 13**

## Vivre à Sées

Portrait sur Jean-Jaques Badault

Francisque Poulbot, le peintre de Montmartre et de ses gamins

Location de salles

Chenilles processionnaires : comment s'en débarrasser ?

Infos pratiques

Etat-civil

**p. 14**

## Vie municipale

Tribunes des élus

**p. 15**

## Agenda



## Edito

Ce sont les textes qui ont rendu obligatoire la tenue d'un débat d'Orientation budgétaire dans les villes de plus de 3500 habitants. Ce débat n'a aucun caractère décisionnel, mais doit faire l'objet d'une délibération, afin que la Préfète puisse s'assurer du respect de la Loi. Ce débat doit

permettre à l'assemblée délibérante d'appréhender les conditions d'élaboration du budget 2018, afin de pouvoir dégager des priorités, sur la base d'éléments d'analyse rétrospective et prospective.

Un évènement d'importance sera à prendre en considération lors de l'établissement du budget 2018 : La suppression progressive de la taxe d'habitation qui induira inévitablement des baisses de ressources. Le Président

## Budget 2018 :

### un débat et des orientations.

de la République a promis que l'exonération de 80% des ménages de cette taxe n'aurait pas d'incidence sur le budget, mais les élus locaux, échaudés par cinq années de restrictions budgétaires, (baisse de près de 50% de la dotation globale de fonctionnement sur 5 ans) doutent que les compensations financières de l'Etat se fassent à l'Euro prêt. Bonne nouvelle néanmoins, la dotation globale de fonctionnement ne devrait pas baisser davantage en 2018.

C'est donc dans un contexte toujours plus difficile que la Ville de Sées doit parvenir à garantir un service public de qualité au profit de ses habitants. Celui aussi de pouvoir assurer un développement équilibré du territoire, tout en continuant à prendre des mesures lui permettant de maintenir une situation financière saine et pérenne.

C'est dans ce contexte que nous débattons lors du débat d'orientation budgétaire, afin d'établir un budget équilibré, au plus près des nécessités de la population séesienne.

Votre maire, Jean-Yves HOUSSEMAINE

Mairie de Sées  
Place du Général de Gaulle  
61500 SÉES  
Tél. : 02 33 81 79 70  
E-mail : [mairie@sees.fr](mailto:mairie@sees.fr)  
Site internet : [www.ville-sees.fr](http://www.ville-sees.fr)



Trait d'Union mars-avril 2018  
Magazine bimestriel de la Ville de Sées  
Directeur de la publication : J-Y Houssemaine  
Rédacteurs : M. Dehayes, E. Lalande, N. Gripon,  
J. Mabile, L. Mayeux  
PAO : M. Dehayes  
Photos : M. Dehayes, C. Delaunay, Orne Habitat, SAGIM  
Imprimerie : Bémo Graphic - Alençon





## RETOUR SUR...



### LA CEREMONIE DES VOEUX A LA POPULATION...

Ce fut le 19 janvier, dans l'Espace culturel des Halles, fraîchement inauguré, que M. Houssemaine, maire et les membres du Conseil municipal, ont présenté leurs vœux aux Sagiens. Un lieu symbolique pour cette traditionnelle cérémonie afin que chacun découvre cette remarquable restauration et s'approprie ce bâtiment. « De beaux projets sont à venir » a annoncé Monsieur le Maire, soulignant l'importance d'une collaboration sereine au sein du quartier des Halles : la fête du Miel et de l'abeille Noire au mois d'Octobre, une exposition d'envergure co-organisée avec la Médiathèque et le FDAC de l'Orne (Fonds départemental d'art contemporain) à l'automne, ponctués par de nombreuses conférences et rencontres.

2017 aura été une année riche en travaux et en événements. L'implication des nombreux et dévoués bénévoles associatifs, fut également saluée, « celle-ci participe grandement au succès des manifestations, à

l'animation de la ville et au bien-être des habitants. »

2018 se poursuit avec la réhabilitation en totalité du gymnase, situé rue du 11 novembre. Une rénovation nécessaire et tant attendue des sportifs pour cette structure datant de plus de 40 ans ! Le parking du Centre polyvalent sera agrandi. La réfection des voiries telle que la rue du Docteur Hommey et la construction d'une Maison médicale, en partenariat avec la CDC, seront également à l'ordre du jour. Concernant l'ancien collègue, une réunion avec l'architecte et les entrepreneurs diligents par l'expert judiciaire aura lieu très prochainement pour définir une reprise des travaux.

De belles perspectives à venir pour offrir un cadre de vie agréable où « l'optimisme est la foi qui mène à la réalisation. Rien ne peut se faire sans l'espoir et la confiance en l'avenir », citation empruntée d'Helen Keller, avant que se clôture cette cérémonie autour d'un verre de l'amitié.



### CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOEL

Le jury, composé d'Annie Suzanne, André Tirand, Valérie Leloup et Noémie Gripon, qui s'était réuni le 27 décembre, a décerné les récompenses lors de la cérémonie des vœux. Félicitations à tous les participants !

#### Prix spécial du Jury

M. Dominique PELTIER

#### Prix «bâtiments publics»

1<sup>er</sup> Prix : Hôpital Local

#### Prix «mise en scène»

1<sup>er</sup> Prix : M. et Mme Lionel LAROQUE

2<sup>ème</sup> Prix : M. Patrice JEAN-JOSEPH

3<sup>ème</sup> Prix : M. et Mme Michel JOANNET

4<sup>ème</sup> Prix : M. et Mme Alain LORPHELIN

#### Prix spécial «immeuble collectif»

1<sup>er</sup> Prix ex-aequo : M. Joël MALOISEL

M. Joseph BELLON

2<sup>ème</sup> Prix : M. Pascal BAUDET

#### Prix harmonie des décors

1<sup>er</sup> Prix : M. et Mme Michel LEMERT

2<sup>ème</sup> Prix : M. et Mme Michel BROU

3<sup>ème</sup> Prix : M. Daniel MERCIER

4<sup>ème</sup> Prix : M. Pascal SOREAU

#### Prix Hameaux

1<sup>er</sup> Prix : Mme Anita DESCHAMPS

2<sup>ème</sup> Prix : M. et Mme Patrick CHAPPEY

3<sup>ème</sup> Prix : M. et Mme Michel GAREL

4<sup>ème</sup> Prix : M. et Mme Jean-Yves RAMOND



### DES AGENTS MUNICIPAUX A L'HONNEUR...



Nadine Chartrain, a reçu la médaille d'Argent en remerciement de 20 ans de loyaux services au sein de la collectivité.



Jean-Luc Brière et Joseph Potier de Courcy, nouvellement retraités après 34 et 33 ans de bons et loyaux services.

## SÉES SPORTIF

### HANDBALL

L'ESHB réalise cette année encore un très beau parcours en Coupe de France.

Le 13 janvier, en battant Caen la Butte, le club s'est qualifié pour les 16<sup>èmes</sup> de finale du 25 février à Rouen contre l'Etoile Sportive Arquaise.

### CYCLO-CROSS

Jean-Jacques Portmann (licencié du Vélo Club Sagiens) remporte le titre national des plus de 60 ans lors des championnats FSGT à Stains (93) les 20 et 21 janvier.

Le cyclo-cross organisé à Sées le 11 février à, quant à lui, été remporté par Arnaud Juin (Vice-Champion national « Junior »).

### TENNIS

37 joueurs ont participé au tournoi interne qui s'est déroulé du 6 au 21 janvier. Les vainqueurs sont :

- Chez les Femmes : Manon Charrier face à Marie Langlois
- Chez les Hommes : Benjamin Naveau face à Emmanuel Terré
- Chez les Jeunes : Merlin Bossis face à Erwan Lefebvre

### ROLLER

2 podiums pour le C'Roller Show lors du Trophée de la Seine du 4 février à Notre Dame de Gravenchon (76) :

- 1<sup>ère</sup> place pour l'équipe « Sénior »
- 3<sup>ème</sup> place pour l'équipe « Junior »

### TIR A L'ARC

72 archers ont participé au concours officiel organisé à Sées les 20 et 21 janvier (concours qualificatif pour les championnats de Normandie et de France), avec de nombreuses places d'honneur pour les archers sagiens.

Lors du Championnat de l'Orne, le 2 février à Alençon, Aurélie Damis a décroché la médaille d'Or, Gérard Adde et Antoine Gadeau, la médaille d'argent dans leur catégorie respective.

Lors des Championnats de Normandie qui se sont déroulés à Flers, les 17 et 18 février, deux Sagiens se sont distingués : médaille d'argent pour Aurélie Damis et médaille de bronze pour Gérard Adde.

### KARATE

Avec 6 podiums, l'E.K.S. a obtenu d'excellents résultats lors des championnats de l'Orne « Kumité » à Alençon le 28 janvier : Norah Rolland, Manon Sallard, Manolie Chevallier, Noémie Fleury, Clémence Prunier et Léane Mésirard sont qualifiées pour les championnats de Normandie qui auront lieu à Forges les Eaux les 3 et 4 mars.

## UN GRAND BRAVO

## A TOUS NOS SPORTIFS !



## ENGAGER PETITS ET GRANDS DANS LA LECTURE

Mercredi 28 mars et 4 avril 2018 se dérouleront pour la première fois, les finales départementales des Petits Champions de la Lecture, à la Médiathèque de Sées. Trente-huit classes s'affronteront durant cette compétition. Les enfants des classes de CM2 liront à voix haute, le texte de leur choix, pendant une durée de trois minutes.

Le jeu est organisé en quatre étapes : le gagnant de chaque classe est convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une grande finale nationale organisée au mois de juin à la Comédie Française, à Paris. Cette fête de la lecture se déroulera en présence des deux parrains de l'opération : l'auteur Timothée de Fombelle et la comédienne Dominique Blanc. Elle permettra de mettre à l'honneur les petits lecteurs et la littérature de jeunesse, d'une richesse particulièrement remarquable en France.

L'an passé, Mattéo Loiseau, élève de CM2 de l'école du Theil-sur-Huisne dans la circonscription de Mortagne au Perche avait remporté, à la fois la finale départementale et la finale régionale.

Bonne chance aux participants !

*Sous le parrainage de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques (AMOPA) et avec le soutien de : Françoise Moncada, Directrice Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale, Philippe Castaing, Inspecteur de l'Education Nationale Chargé de Mission Maîtrise de la Langue, Brigitte Pommier, Conseillère Pédagogique Départementale en Langues Vivantes Etrangères, la ville de Sées.*



## A VOS MOBILES...

Actuellement, plusieurs centaines de villages et hameaux ne sont couverts par aucun opérateur téléphonique. En 2017, 541 petites communes françaises, répertoriées dans un arrêté du 5 mai 2017, ont ainsi été classées en « zone blanche ».

## PIERRES EN LUMIERES APPEL A BENEVOLES

Il s'agira de faire revivre l'histoire du Chapitre dont la chapelle canoniale reste un des témoins. Une succession de 5 tableaux, avec des figurants, retraçant la riche histoire de ce quartier avec la mise en lumière de la partie Nord de la cathédrale et de la partie Sud de la chapelle canoniale. A partir de 22h30.  
Durée du spectacle : 20-25 min

Afin d'améliorer la couverture du réseau mobile, un questionnaire est à votre disposition sur notre site : [www.ville-sees.fr](http://www.ville-sees.fr). A retourner avant le 23 mars en mairie ou par courriel : [mairie@sees.fr](mailto:mairie@sees.fr)  
Merci de votre participation !





## ZOOM SUR...

**horaires d'ouverture**  
**lundi et mardi :**  
**8h30-12h / 13h30-17h**  
**jeudi :**  
**8h30 à 12h**

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) est un établissement public administratif responsable de l'aide et de l'action sociale au niveau local. Il met en œuvre les orientations de politiques sociales déterminées par les élus et est un interlocuteur privilégié dans vos démarches d'aides sociales.



### MEMBRES DE LA COMMISSION

Jean-Yves Houssemaine, Président  
Rémy Duval, Adjoint au Maire  
Annie Suzanne, Adjointe au Maire  
Mireille Gouin, Conseillère Municipale  
Cécile Leblanc, Conseillère Municipale  
Françoise Loubet-Duprat, Conseillère Municipale  
André Tirand, Conseiller Municipal  
Jean-Christophe Sorel, CDS Anaïs  
Dominique Douchy  
Monique Février  
Monique Colin  
Josiane Badault  
Marie-Thérèse Boisnet  
Elodie Lalande, agent du C.C.A.S

Rattaché à la mairie de Sées, le C.C.A.S conserve sa propre autonomie en terme de gestion et de budget bien qu'il bénéficie d'une subvention de la mairie. Le Conseil d'administration, à la tête du fonctionnement, est présidé par Monsieur le Maire. Il est composé de sept membres élus au sein du Conseil municipal et de sept autres personnes choisies (par le Maire de la commune) parmi les représentants associatifs locaux.

Il se réunit une fois par mois afin de présenter et d'étudier les dossiers d'aides sociales, de demandes d'aides financières et d'accès à la banque alimentaire.

L'aide sociale légale regroupe des prestations destinées aux personnes âgées ou dépendantes (dossiers APA, demande de prise en charge ou de renouvellement des frais d'hébergement, demande d'aide-ménagère, etc.), aux adultes et enfants handicapés (dossier MDPH etc).

Le C.C.A.S assure le suivi administratif des dossiers, la vérification des pièces de celui-ci et émet un avis à la demande. Si celui-ci est favorable, le dossier est envoyé au Conseil départemental de l'Orne, principal financeur afin que celui-ci soit étudié en commission. Le C.C.A.S met en place également d'autres types d'aides.

délibération est envoyée à la Préfecture de l'Orne. Un courrier est également envoyé à la personne concernée par la demande d'aide financière ainsi qu'à son assistant social. Une fois le retour de la délibération par la Préfecture, le paiement auprès de l'organisme en attente peut être effectué.

## LES AIDES FINANCIERES



Suite à une demande du service social ou bien du Conseil départemental de l'Orne, le C.C.A.S peut contribuer à une partie des charges du bénéficiaire : facture d'eau, d'électricité, au loyer, à un impayé de cantine, etc. Les demandes sont étudiées lors des commissions mensuelles. Pour chaque aide financière accordée, une



## LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le C.C.A.S assure une distribution alimentaire chaque semaine. Celle-ci se fait en partenariat avec la Banque Alimentaire de l'Orne et les magasins partenaires de la Ville de Sées.

Les demandes peuvent se faire de différentes manières :

> au bureau du C.C.A.S : une fiche de renseignements est remplie afin de

connaître les ressources et les charges du demandeur ;

> par les assistants sociaux : les informations sont directement transmises au C.C.A.S ;

> par le Maire d'une commune environnante à la Ville de Sées pour l'un de ses administrés. La commune concernée prend en charge cette aide.

Chaque demande de banque alimentaire est enregistrée au C.C.A.S puis présentée lors des commissions mensuelles. Celle-ci statue en fonction des ressources et en informe ensuite le demandeur par un courrier.

Chaque année, le C.C.A.S recherche des bénévoles pour établir le planning des permanences et pour participer à la Collecte Nationale de la Banque Alimentaire dans les magasins de Sées. Intermarché, Carrefour Market, Leader Price et Epi Services apportent une aide considérable : 2,3 tonnes ont été récoltées en 2017.

Le C.C.A.S travaille également en étroite collaboration avec le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asiles (C.A.D.A) d'Argentan. En attente du statut de réfugié, les demandeurs d'asile peuvent bénéficier de l'accès à la Banque Alimentaire de Sées.



tous les jeudis de 13 h 30 à 16 h  
5 rue du Vivier

## LES ANIMATIONS

Le premier dimanche du mois d'octobre, le C.C.A.S offre un repas aux Sagiens de plus de 65 ans : **le banquet des aînés**.

Des **ateliers cuisine** sont également proposés et ouverts à tous sans inscription. Ces ateliers sont animés par les infirmières du Centre de soins de la Miséricorde. N'hésitez pas à vous y rendre ! Vous passerez une agréable matinée et si vous le souhaitez, vous pouvez même rester le midi pour manger le repas que vous aurez confectionné !

**Jeudi tous les 15 jours**  
**de 9 h 30 à 12 h 30**  
**Résidence Jean Bazin**

tous les  
samedis  
de 9 h 30  
à 12 h 30  
26 rue Conté



DEPOT-VENTE

L'association familiale, association sagiennaise, oeuvre au quotidien en faveur des personnes en difficulté. Les vêtements déposés dans le conteneur Place Mazeline, sont récupérés, triés, raccommodés, lavés pour ensuite être proposés à des prix dérisoires. Un dépôt-vente, tenu par une dizaine de bénévoles à tour de rôle, est ouvert à tous.

Les recettes sont ensuite reversées aux personnes dans le besoin. Une partie pour la banque alimentaire où l'association achète et donne des denrées. Une autre partie permet de contribuer par une aide financière à la formation, à un départ en vacances pour des jeunes en difficulté, à l'achat de fournitures scolaires pour des écoles de Madagascar.



## Les logements sociaux

Le C.C.A.S est un interlocuteur privilégié concernant les demandes de logements sociaux. Il fait office de « bureau enregistreur », en mettant à votre disposition le formulaire CERFA et peut accompagner les demandeurs dans leurs démarches. Les demandes sont ensuite transmises aux bailleurs sociaux. Dès lors qu'un logement est

susceptible de correspondre aux besoins et que le dossier est accepté en Commission d'Attribution Logement (CAL), le demandeur est contacté.

Les demandes pour l'obtention d'un logement sont actives pendant un an. Le renouvellement peut se faire au C.C.A.S ou en allant sur le site internet [www.demandelogement61.fr](http://www.demandelogement61.fr).

Au niveau des aides financières au logement, toutes les informations peuvent être consultées sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr), onglets « Mes Services en Ligne » ou « Droits et Prestations » afin de connaître l'éligibilité à l'APL ou non. Un simulateur permettra de déterminer les aides éventuelles.

## LES BAILLEURS SOCIAUX IMPLANTES SUR LE TERRITOIRE



### En quelques chiffres :

- Une présence dans 113 communes de l'Orne
- 11 174 logements familiaux
- + de 21 000 locataires
- 173 salariés dont 82 en agence pour un service de proximité
- 5 agences (Alençon, Argentan, Flers, L'Aigle, Mortagne-au-Perche) et 3 points d'accueil

**ORNE HABITAT** est l'Office Public de l'Habitat de l'Orne. En tant que premier bailleur social du département, son rôle est d'être à l'écoute des collectivités et des habitants pour offrir au plus grand nombre des services et des logements de qualité, adaptés à leurs besoins dans toutes les étapes de leur vie.

A Sées, ORNE HABITAT propose 317 logements allant du T1 au T5, dont 188 appartements et 129 mai-

sons. Une résidence dédiée aux étudiants et située à proximité du lycée agricole offre des studios équipés. Les étudiants peuvent contacter l'Office dès maintenant pour réserver leur hébergement pour la rentrée 2018. Prochainement, deux nouveaux logements adaptés pour les personnes à mobilité réduite seront disponibles. Quelques logements de différentes tailles sont actuellement libres, notamment en centre-ville.

Pour toute demande, il suffit de contacter ORNE HABITAT :

- au 02 33 31 45 45,
- à l'agence d'Alençon  
157 avenue du Général Leclerc,
- sur [www.orne-habitat.com](http://www.orne-habitat.com)

Pour tout dépôt de demande de logement, en ligne ou en agence, seul une copie de la CNI ou d'un titre de séjour est nécessaire.





- 6400 logements locatifs répartis dans 64 communes des départements de l'Orne, la Sarthe et du Calvados,
- 45 locaux commerciaux

- 8 résidences spécialisées dans l'accueil des personnes âgées et des populations handicapées qui totalisent 258 logements

La **SAGIM** et le **LOGIS FAMILIAL** travaillent en collaboration pour servir un objectif commun : offrir un logement et des services de qualité aux jeunes, à tous les ménages et aux salariés des entreprises. Ces deux bailleurs sociaux ont pour mission d'améliorer la per-

formance économique et la qualité de service auprès des locataires.

Présents sur la ville de Sées depuis le début des années 70, le patrimoine actuel s'élève à 158 logements.

13 logements sont à ce jour vacants à Sées.

Pour faire une demande, vous pouvez :

• la compléter directement en ligne sur le site internet

[www.demandedelogement61.fr](http://www.demandedelogement61.fr) ou [www.unlogementdanslorne.fr](http://www.unlogementdanslorne.fr)

• vous rendre directement en agence, au 39 bis rue de la République à Argentan - Tél 02 33 67 09 39 [argentan@logis-familial.fr](mailto:argentan@logis-familial.fr) [argentan@sagim.net](mailto:argentan@sagim.net)

• prendre rdv le mardi au C.C.A.S de 10 h à 11 h 30 à l'occasion des permanences



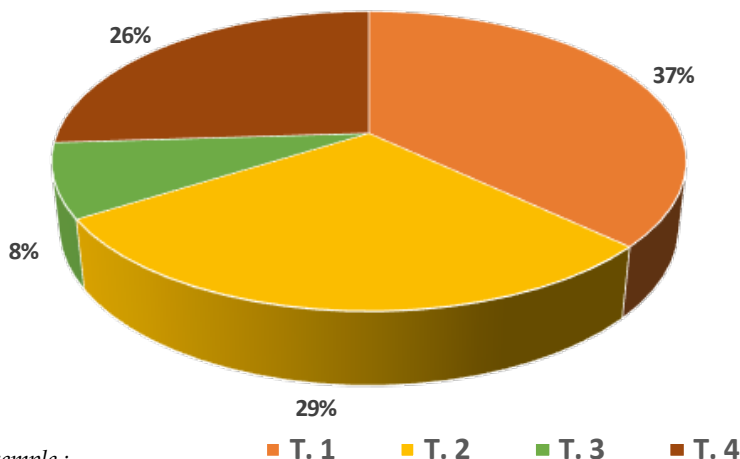
**A.I.S SOLIHA Normandie** travaille en lien avec les partenaires sociaux afin de permettre l'accès et le maintien dans le logement des ménages modestes. Elle organise et suit la vie du bail et du logement. Pour un accompagnement social personnalisé, chaque demande est étudiée en amont afin d'offrir un

logement adapté aux spécificités des candidats. En cas d'impayés, elle peut apporter des solutions à court et/ou moyen terme (aides sociales, action éducative, budgétaire, demande de mutation,...) Actuellement 53 logements sont gérés par ce bailleur social au 19, rue Conté et 5, rue Charles Forget.

**SOLIHA**  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Pour faire une demande rendez-vous sur [www.soliha.fr](http://www.soliha.fr)

### Taille des logements gérés par AIS SOLIHA Normandie à Sées



Exemple : T3» : 2 chambres + une pièce assemblée pour salon-salle à manger + cuisine, salle de bain ou d'eau et WC

**115**  
Le C.C.A.S via la plateforme du 115 oriente les personnes sans abri vers le local d'hébergement d'urgence situé rue Saint-Martin et finance les repas qui y sont servis par l'hôpital de Sées. Ce local peut accueillir jusqu'à deux personnes. Il est ouvert dès 17h30 du lundi au jeudi de janvier à juillet et 7 jours sur 7 en période de grands froids.

## PORTRAIT DE SAGIEN Jean-Jacques Badault

*Jean-Jacques Badault, vous êtes connu ici à Sées (et ailleurs !) pour votre investissement et vos différentes actions sur le territoire, particulièrement en tant que Président de l'ACAS, Association Culturelle et Artistique de Sées. Concernant cette association, quelle en est l'origine ? Ses missions ?*

L'association s'est créée en 1967, Jean Rivière, en fut le premier Président. Le salon des antiquaires, fut l'un des premiers événements organisé. Puis, sous l'impulsion de François Perdrial, en 1976, président et professeur d'histoire au collège de Sées, une dimension culturelle a pris forme, s'intéressant à l'histoire et à la valorisation du patrimoine local. Puis Jean Dubois lui a succédé en poursuivant cette dynamique. Sous la présidence du Docteur Certain, de nombreux projets ont vu le jour en ce sens. Et depuis dix ans, me voilà à la tête de l'ACAS. Lorsque je suis arrivé, nous avons créé un nouveau logo puis une devise quelques années plus tard : « découvrir, transmettre, inscrire et sauvegarder » que nous tentons d'illustrer à travers des conférences et des animations.

### Découvrir

A titre d'exemple, chaque année vers la fin Novembre, nous proposons à qui veut une visite culturelle à Paris. En 2017, ce fut le Palais Garnier le matin puis, une pièce de théâtre, l'après-midi.

### Transmettre

Quelques publications ont d'ores et déjà été réalisées depuis la présidence de M. Perdrial : un livret de cartes postales sur Sées et le canton, « L'histoire des Sagiens » co-rédigé avec Eugène Forget, sorti en 1980, « L'histoire du prieuré de Sainte-Croix, XVII<sup>e</sup> s. »,... Un projet d'édition est d'ailleurs en cours sur l'histoire des armoiries de Sées. J'ai également initié des visites thématiques sur le territoire élargi. En 2016, Chailloué, en 2015, Saint Hilaire le Gérard, en 2014, Tanville,... Cet été, en partenariat avec l'office de tourisme des Sources de l'Orne, nous avons proposé une visite thématique, « Sées insolite », qui a rencontré un vif succès.

### Inscrire

Avec Christian Richard, vice-président, et des membres de l'association, nous photographions et répertorions chaque maison de la ville. Cet inventaire exhaustif, permettant de suivre l'évolution de notre commune, est un travail de longue haleine. Un travail de recherche est également engagé pour chaque petit détail qui présente un intérêt architectural. Ce travail sera d'ailleurs transmis aux archives départementales de l'Orne.



exemple de restauration effectuée par J.-J. Badault - chapelle Hôtel-Dieu, Sées

### Sauvegarder

C'est un travail au quotidien ! Adhérents et non-adhérents nous transmettent des documents que nous scannons et répertorions. A titre d'exemple, nous avons la photo de la première pierre posée lors de la construction du nouveau collège de Sées. Ce sont donc soixante-cinq adhérents qui participent à nos nombreux projets. Il est question de répertorier l'architecture mortuaire des chapelles et des tombes anecdotiques dont regorge le cimetière de Sées et aller plus loin dans nos recherches, comme par exemple concernant la tombe d'un grognard\*. Bref, des idées, nous n'en manquons pas ! Nos priorités seront décidées lors de notre prochaine Assemblée Générale. Je ne peux pas vous en dire plus pour l'instant...

*Vous êtes actuellement retraité mais vous mettez toujours à profit vos compétences au sein de la ville, quel était votre parcours professionnel ?*

J'ai d'abord suivi une formation de décoration à Tours. On apprenait les techniques des faux-marbres et des faux-bois, la feuille d'or, les patines, la polychromie, le trompe l'œil et les grisailles.

En 1971, j'ai créé « les ateliers de Jean-Jacques Badault », rue des cordeliers à Sées. Au départ, mon activité s'articulait autour de la publicité avec des décors peints uniques ainsi que de la restauration en art sacré. L'un de mes premiers chantiers fut la restauration du retable de l'église St Laurent à Sées, grâce à l'abbé Renard. C'est lui qui m'a présenté à Adeline et Paul Bony, maîtres verriers. J'ai également restauré le cadran solaire situé au-dessus du musée d'art religieux à Sées, la restauration de la chapelle de l'Hôtel-Dieu. J'ai aussi créé quelques visuels pour des commerces sagiens (la pharmacie et boulangerie rue Billy, la boulangerie et la boucherie rue de la République, l'ancien emplacement de la librairie L'Oiseau-Lyre,...)

J'ai eu la chance de parcourir notre belle région à travers mes divers chantiers : l'église de la Bellière, la restauration d'un tabernacle à Villedieu-les-Poêles, le retable en pierre à l'église de Macé puis un autre fin XVII<sup>e</sup> à Moyon dans la Manche, le plafond d'une tribune avec une peinture à la chaux à Bois-Normand-près-Lyre dans l'Eure... En tant que Président de la commission des Métiers d'Art au sein de l'association ornaise des maisons des métiers, nous avons organisé un salon pour promouvoir les artisans au château de Carrouges. Puis, à titre personnel, j'ai travaillé sur l'histoire des évêques et des blasons à l'occasion des 700 ans de la Cathédrale, en 2010. Sur une idée de Michel Roullier et moi-même, avec la collaboration de M.-M. Champin et de J.-M. Godard, nous avons édité un livre « Petites chronologiques illustrées des Evêques de Sées (en vente à l'Office de tourisme).

*Sées est une ville dotée d'un riche patrimoine, marquée par son histoire diocésaine, mais pas seulement. Avez-vous un ou des endroits coups de cœur ? Une personnalité locale qui vous touche particulièrement ?*

On peut dire que mon coup de cœur est en général pour la ville de Sées. Chaque monument présente un intérêt, chaque maison à son histoire et son architecture. En ce qui concerne un personnage. Je citerai bien entendu Nicolas-Jacques Conté qui avait « toutes les sciences dans la tête et tous les arts dans la main » tel que le résumait Gaspard Monge, mathématicien du XVIII<sup>e</sup>. J'ai été ému par l'histoire de cet enfant prodige, par son amour pour sa femme, son côté très humain et désinstructé. Quand Napoléon lui demande ce qu'il veut pour le récompenser de son travail en Egypte, il répond « je ne demande rien pour moi, voyez cela avec mes compagnons ». Je suis admiratif de toutes ses inventions artistiques, scientifiques et techniques. C'était un génie et nous avons beaucoup à lui devoir.

\*Soldat de la vieille garde, sous Napoléon 1<sup>er</sup>.





## FRANCISQUE POULBOT, LE PEINTRE DE MONTMARTRE ET DE SES GAMINS

Son patronyme devenu nom commun n'évoque pour beaucoup que le gamin des milieux populaires, l'imaginaire au gavroche, enfanté par Victor Hugo. Devenu le sujet principal de nombreux illustrateurs, comme Michel Thomas, et bien trop souvent confondu, son créateur en fut tombé dans l'oubli du public.

Francisque Poulbot (1879-1946) publia des milliers de dessins dans des périodiques et des journaux aujourd'hui disparus. Artiste engagé, il réalisa plus de 110 affiches : affiches de guerre, de bienfaisance, de fêtes et de Noël de la République de Montmartre, de théâtre, de cirque et de cinéma, de marques pharmaceutiques ou publicitaires. A la fois peintre, écrivain et créateur de décors et de jouets, il se fit surtout remarquer pour ses talents de dessinateur humoristique et aquarelliste. Son coup de crayon devenu familier dans la culture populaire, notamment par «Poil de carotte», il croque le monde de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Le néologisme « poulbot » est alors créé en référence à ses nombreuses illustrations représentant des titis parisiens : les gamins des rues. Une illustration de Gavroche, le célèbre personnage du roman *Les Misérables* de Victor Hugo, en est le parfait exemple.



Décriant la misère sociale de l'époque, Louis Nazzi, ami de l'artiste, souligne la force du travail de l'auteur à travers les enfants de Poulbot. «Il nous les a montrés tels qu'ils sont, sans les embellir ni

les déformer méchamment. Il nous les a montrés, à nu, dans leur terrible candeur et dans leur ingénu cynisme, inconscients jusqu'au prodige ! Débrillés, la tignasse en révolte, l'air épaté, habillés de loques, chaussés de ribouis,

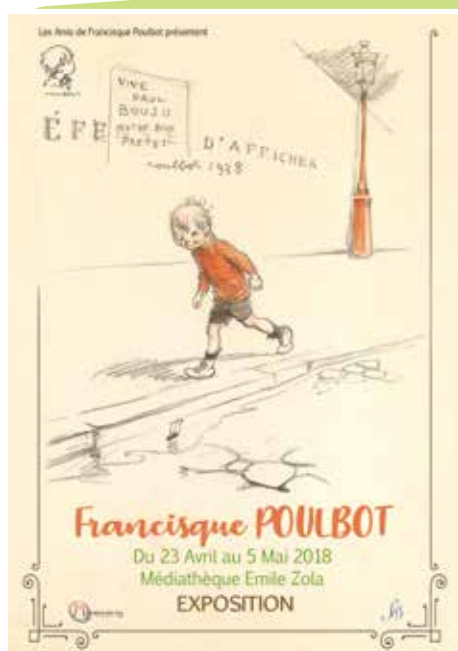


contents d'eux-mêmes, impétueux, passionnés, lyriques, ils sont eux corps et âme ! Ils n'apparaissent ni flattés, ni chargés. Ils existent, et pas qu'un peu !»

Pour venir en aide aux enfants nécessiteux de Montmartre, il ouvre, en 1923, un dispensaire rue Lepic. Le but est de sauver et d'améliorer la santé physique et morale des enfants.

Avec Willette, Forain, Neumont et Joë Bridge, Francisque Poulbot fonde en 1921, la Commune Libre de Montmartre, association de contre-pouvoir à la fois loufoque et culturel. Il fera, d'un terrain préservé de la construction immobilière, un vignoble dont la première vendange eut lieu en 1934. Poulbot, à travers ses oeuvres et ses actions de bienfaisance aura marqué l'histoire.

«Les Amis de Francisque Poulbot», association créée en 1992, à l'initiative de Jean-Pierre Doche et de Jean-Claude Gouvernon, a pour mission de faire découvrir l'oeuvre de l'artiste. C'est à ce titre qu'un adhérent et passionné résidant à Sées s'est associé à la Ville et à la Médiathèque pour offrir gracieusement une exposition inédite. Articulée en cinq thématiques, le spectateur appréciera la variété du talent d'un artiste haut en couleur.



### EXPOSITION

- > du 23 avril au 5 mai
- > Médiathèque Emile Zola
- > ouvert à tous - gratuit



## LOCATION DE SALLES



Un mariage ? Un anniversaire ? Un baptême ?  
Ou tout simplement l'envie de faire la fête ?  
Vous cherchez un endroit pour organiser votre assemblée générale ?  
Une réunion ? Une soirée dansante ? Un concours de belote ?

Ne cherchez plus !

La ville de Sées loue aux particuliers et aux associations, à un tarif étudié, diverses salles en fonction de vos attentes. Suivant votre projet, et en particulier du nombre de personnes que vous souhaitez accueillir, différentes propositions peuvent correspondre à votre besoin :

### VINS D'HONNEUR

Vous pourrez utiliser selon votre choix :

- la Chapelle Canoniale
- l'Agora de l'Espace Culturel des Halles.

*Chapelle Canoniale : 127 €\**

*Espace Culturel des Halles*

*Agora vin d'honneur 175€\**

*Agora autre manifestation 300 €\**

sont particulièrement adaptées. Ces salles sont équipées d'une estrade, avec tables, chaises et portants de vestiaires à disposition, une cuisine attenante peut également être louée.

#### Centre polyvalent

*Grande salle pour vin d'honneur sans cuisine :*

*205 €\* / pour une demie salle : 102,50 €\**

*Grande salle pour autre manifestation sans*

*cuisine : 402 €\* / pour une demie salle : 201 €\**

*Cuisine : 73,50 €\**

*Réfectoire : 73,50 €\**

#### Foyer municipal

*Conférence sans cuisine : 54 €\**

*Autre manifestation sans cuisine : 169 €\**

*Cuisine : 26 €\**

### REUNIONS

Vous êtes moins de 40 participants, différentes solutions peuvent vous être proposées : salles de réunion de la Mairie, du Centre Polyvalent ou de l'Espace Culturel des Halles.

Un tarif différencié est proposé aux Sagiens. La gratuité est accordée, une fois par an, aux associations sagiennes.

*Salle de réunion (mairie, centre polyvalent ou Espace Culturel des Halles) : 40,50 €\**

*Gratuit pour les associations de Sées.*

*\* tarifs réservés aux Sagiens*

Les documents nécessaires à la location sont téléchargeables sur le site internet de la ville : [www.ville-sees.fr](http://www.ville-sees.fr)

### Informations et réservations

Service Gestion des Salles

Lionel Mayeux

02 33 81 79 70

[lionel.mayeux@sees.fr](mailto:lionel.mayeux@sees.fr)



### SOIREEES DANSANTES EVENEMENTS FESTIFS

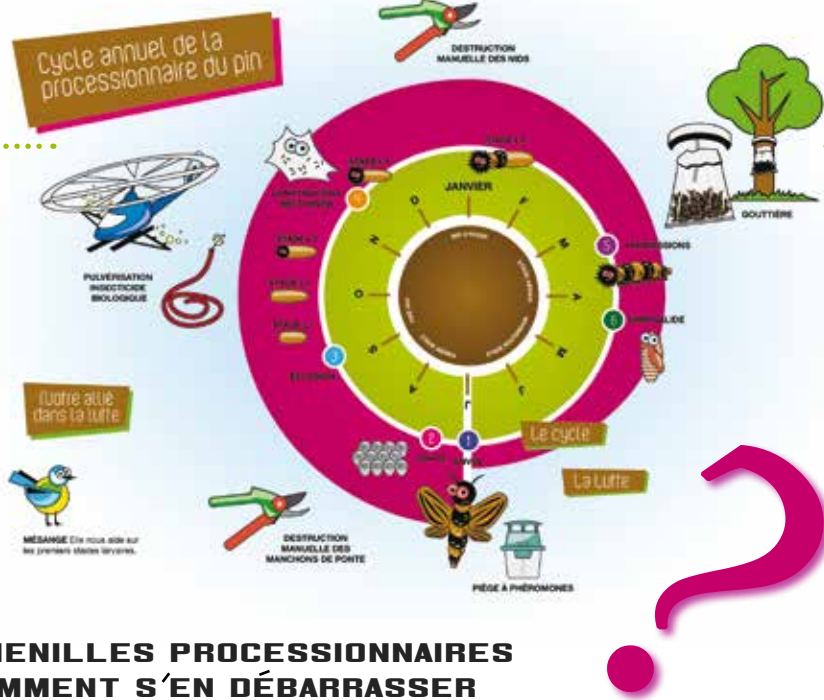
La grande salle du Centre Polyvalent ainsi que la salle du Foyer municipal,

### ANIMATIONS • CONFERENCES

Les grandes salles vous apparaissent inadaptées ? Pourquoi ne pas profiter de l'Auditorium de l'Espace Culturel des Halles ? À défaut les salles du rez de chaussée du Centre Polyvalent peuvent aussi répondre à votre attente.

*Auditorium (avec sonorisation et projection vidéo) : 150 €\**





## CHENILLES PROCESSIONNAIRES COMMENT S'EN DÉBARRASSER

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon. Les cocons des chenilles se créent au faite des pins avant de se vider en longues processions de chenilles urticantes. Elles sont, non seulement, nuisibles pour les pins qu'elles affaiblissent, mais aussi dangereuses pour l'homme et les animaux du fait des réactions allergiques qu'elles peuvent provoquer. Il n'existe aucun moyen de se débarrasser définitivement des chenilles. Les traitements sont à refaire chaque année.

De la prévention peut néanmoins être faite. Des études montrent que la mésange serait un très bon prédateur des chenilles processionnaires : essayez de mettre des nichoirs autour des pins qui peuvent être touchés. Les chauve-souris, également, joueraient un rôle similaire, alors favorisez leur présence.

S'il vous reste de la place dans votre espace arboré, le bouleau agirait comme une sorte de répulsif à l'égard de ces chenilles : plantez-en un à proximité des pins.

Si les cocons sont installés, vous allez devoir agir différemment : les détruire, les traiter ou les piéger. S'il n'y en a que quelques uns facilement accessibles (éventuellement avec un échelle) détachez les nids et brûlez-les. Prenez soin de bien vous protéger le corps, le visage et les mains. Les pièges peuvent aussi fonctionner : vous suspendez dans les arbres ces appâts à base de phéromones afin qu'ils attirent les mâles qui se retrouvent alors coincés. Cela réduira les effets néfastes sur notre environnement.

Nous sommes tous éco-responsables !

## INFOS PRATIQUES

### PERMANENCES EN MAIRIE

**CPAM :** sur RDV au 3646

**MISSION LOCALE :** sur RDV, le mardi après-midi et le jeudi matin

**ADMIR :** le jeudi de 14h à 18h

**CONCILIATEUR DE JUSTICE :** sur RDV le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois de 13h30 à 16h30 au 06 02 63 61 37

**MOUVEMENT ADDICTIONS-ALCOOL**

**VIE LIBRE :** sur RDV

M. Blaise : 06 60 21 04 32

**BANQUE ALIMENTAIRE :** tous les jeudis, de 13h30 à 16h - 5, Rue du Vivier

### PHARMACIES DE GARDE

#### MARS

3-4 : Thieulin (Mortrée)  
02 33 35 37 54

10-11 : Morruzzi (Ste Gauburge-Ste C.)  
02 33 34 04 18

17-18 : Gloria (Moullins-la-M.)  
02 33 34 54 11

24-25 : Vast (Gacé)  
02 33 35 52 16

#### AVRIL

31/03-01 : Granzotto (Le Merlerault)  
02 33 35 42 86

6-7 : Morruzzi (Ste Gauburge-Ste C.)  
02 33 34 04 18

14-15 : Khin (Courtommer)  
02 33 28 40 55

21-22 : Leliépault (Sées)  
02 33 27 80 54

28-29 : Gourio (Sées)  
02 33 27 80 59

*Réservations : service audiotel accessible 24H/24H au 32 37 (0,35 € TTC / min) ou sur [www.3237.fr](http://www.3237.fr)*

## Etat-civil

### NAISSANCES

02/01 : Keyston Massy.  
08/01 : Swaëlia David.  
25/01 : Noha Delay.  
08/02 : Chloé Leroux.

### MARIAGES

06/01 : Sabrina Kessler et Benjamin Moinon.  
17/02 : Véronique Kessler et Sébastien Corbet.

### DECES

**2017**  
22/12 : Paul Chavoutier, 84 ans.  
24/12 : Madeleine Aubry née Férault, 79 ans.  
26/12 : Jeanne Gelot née Gitzen, 90 ans.

28/12 : Gérard Peltier, 71 ans.  
28/12 : Yvonne Moulinier née Dalinet, 83 ans.  
28/12 : Paulette Lecointre, 78 ans.  
28/12 : René Bazeille, 97 ans.  
28/12 : Stéphane Jouin, 58 ans.  
31/12 : Jean Renard, 84 ans.

### 2018

06/01 : Michel Lanos, 73 ans.  
09/01 : Raymond Laudier, 95 ans.  
11/01 : Suzanne Lunel née Huet, 96 ans.  
17/01 : Gilbert Lucilius Augustin, 82 ans.  
17/01 : Abbé Jean Prével, 89 ans.  
17/01 : Michel Petipas, 81 ans.  
21/01 : Albert Bricchi, 89 ans.

23/01 : Sœur Marguerite Chotard, 92 ans.  
23/01 : Jacqueline Rigot née Samandji, 64 ans.  
29/01 : Roger Bourgoïn, 97 ans.  
30/01 : Bernard Riou, 86 ans.  
02/02 : Marcel Roussafa, 66 ans.  
03/02 : Gilbert Roussel, 77 ans.  
03/02 : Yvette Anne née Mahier, 88 ans.  
03/02 : Michel Prunier, 63 ans.  
07/02 : Georges Patou, 76 ans.  
09/02 : Gisèle Léveillé née Fromont, 87 ans.  
12/02 : M. Dominique Poidevin, 66 ans.



Les jeunes nés en mars 2002 doivent se faire recenser avant le 31 mars 2018 et les jeunes nés en avril 2002 doivent se faire recenser avant le 30 avril 2018, après leurs dates d'anniversaires à la Mairie, munis du livret de famille des parents.



## LES TRIBUNES DES ELUS

### ◆ Tribune de l'opposition

#### Coup de projecteur sur le bénévolat !

« Le tissu associatif, à Sées, est particulièrement dense, et c'est heureux !

C'est au travers des nombreuses associations que naissent impulsion, dynamisme et idées novatrices. Les bénévoles de ces associations, tant sportives que culturelles et de loisirs, de solidarité, d'entraide, ou au service de la « mémoire » et du patrimoine sagiens, sont la vie de notre ville. Ces bénévoles donnent un temps, parfois considérable, sans faire de bruit, sans en tirer aucun profit, sauf celui de veiller à ce que tout fonctionne, et avec un sens remarquable du bien commun. Ils mettent à notre disposition leurs compétences et toute leur bonne volonté !

Regardez attentivement autour de vous :

- les associations qui, source d'échanges, de lien social, répondent à un besoin de souvenir ou de partage.

- celles qui font la vie de notre cité, en particulier dans le domaine social, sportif, ou culturel. Nous attendons pour eux une aide vraiment efficace et dynamique de la Municipalité.

- et les bénévoles de l'ombre, hors toute association, (par exemple, l'aide aux demandeurs d'asile), dont nous ne mesurons souvent pas l'implication y compris financière.

Ces nombreux bénévoles améliorent, chacun dans leur domaine, le quotidien des Sagiens en suppléant même au service que la ville ne leur apportera jamais suffisamment !

Nous attendons que la Municipalité soit attentive, à défaut de grand projet pour l'avenir de notre cité, à encourager, faire vivre, soutenir, tant sur un plan logistique, que financier (pas de subventions frileuses !) et par une aide à la communication, ces associations. Et qu'elle pèse aussi de tout son poids pour la cohérence et l'articulation entre elles.

En attendant un immense merci à tous les bénévoles qui nous offrent à tous, toutes générations confondues, la possibilité (à moindre coût et malgré toutes leurs difficultés !), de bouger, de trouver une grande solidarité, de nous divertir et nous cultiver, bref, de mieux vivre à Sées ! »

#### Les élus de la liste

« Construisons un autre avenir »

### ◆ Tribune de la majorité

#### Dans la continuité des projets

« Pour la Culture et le Patrimoine un projet abouti

Celui des Halles, ce magnifique édifice qui a fait l'objet de toutes les attentions ces deux dernières années va maintenant apporter un nouvel élan au quartier dont elles portent le nom.

La médiathèque qui a retrouvé sa place s'implique complètement dans cette nouvelle dynamique avec ses adhérents et ses nombreuses animations.

L'auditorium et l'Agora, deux espaces complètement réaménagés ont également un rôle important ; déjà réservés par les associations sagiennes et des partenaires extérieurs pour des conférences et autres réunions ; accueilleront des projets qui verront le jour dès cette année et d'autres pour 2019.

Après la Culture, place au Sport

Un autre projet faisant également partie de nos engagements de campagne et, réclamé depuis des années par les associations sportives et les établissements scolaires va enfin se concrétiser cette année.

La réhabilitation complète du gymnase va être lancée (avec entre autre, la création de nouveaux vestiaires ; pour la sécurité de tous, la remise aux normes des gradins ; sans oublier l'accès aux personnes à mobilité réduite...).

Ces travaux vont, malheureusement, pour quelques mois rendre le gymnase indisponible mais nous comptons sur la compréhension de tous car au terme, les différents utilisateurs pourront pratiquer leur sport favori dans de bien meilleures conditions et qu'enfin, Sées sera dotée d'un équipement de qualité, digne d'une ville comme la nôtre.

Avec tous ces projets mis en œuvre, nous apportons notre soutien au dynamisme de notre cité, conscient du besoin de tous dans diverses activités nous sommes à votre écoute. »

#### Les élus de la majorité



# Agenda

## MARS

Jusqu'au 6 mars

2<sup>ème</sup> édition du Festival Télérama

Cinéma Le Rex

**Dimanche 4 mars à 9h**

Salon de la Carte Postale

Espace Culturel des Halles

**Lundi 5 mars de 18h à 21h**

Atelier participatif sur l'Actualisation de l'Atlas des Paysages de Normandie

portant sur la Communauté de communes des Sources de l'Orne  
2, rue Auguste Loutreuil

**Samedi 10 mars à 14h**

Concours Tarot Club de Sées

Centre Polyvalent

**Mardi 13 mars à 14h**

Thé dansant avec l'orchestre Pascal Desmet (sans réservation / viennoiserie offerte à la pause) Centre polyvalent\*

**à 14h demi finale de Tarot**

Centre polyvalent

**Jeudi 15 mars à 10h Bébés Lecteurs**

Médiathèque

**Dimanche 18 mars à 15h**

Concert de musique classique

avec le duo Natalia Ermakova, violoncelliste et Eric Blin, Accordéoniste classique

Paroisse de Sées et Association « Musiques

originales de la Grande Europe - Eglise St Martin

**Du 20 au 24 mars**

Exposition « Dans la peau d'un

auteur jeunesse », dans le cadre du salon

du livre d'Essay - en partenariat avec la

librairie L'Oiseau Lyre (horaires d'ouverture

de la médiathèque)

**Du 21 au 24 mars**

Festival Ciné Environnement

**Jeudi 22 mars à 19h**

Les Bouquinades du Jeudi

Médiathèque

**Vendredi 23 mars à 14h**

Entraînement à la dictée

Salle de réunion de la mairie\*

**Samedi 24 mars à 10h : Les**

Classiques de Muriel : Molière

Médiathèque

**Dimanche 25 mars à 15h**

Championnat de Foot D1

Sées vs ESP Cetonnais Stade

**Mardi 27 mars à 10h**

Assemblée générale de Générations

mouvement - Canton de Sées suivie

d'un repas / inscriptions, renseignements,

tarifs, etc...auprès des présidents des clubs\*

**à 13h30**

Concours de Cartes - Club de l'Amitié

Centre Polyvalent

Vacances scolaires : du mercredi 25 avril à 12h jusqu'au lundi 14 mai  
Le centre sera ouvert uniquement :  
du mercredi 25 avril à 11h30 au vendredi 27 avril à 18h30 et du  
mercredi 2 mai à 7h45 au vendredi 4 mai à 18h30



**Samedi 7 avril**

14 h 30

Espace Culturel

des Halles

Entrée libre

en partenariat avec

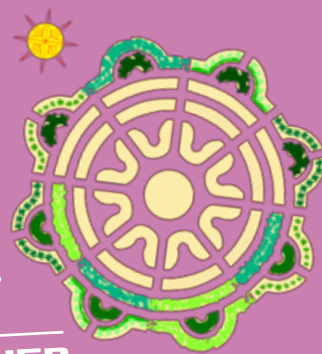
la Médiathèque

Emile Zola

Amies et passionnées de vélo, c'est vers 60 ans que Monique et Gisèle se sont lancées dans l'aventure du cyclotourisme. Premier grand voyage : le canal de Nantes à Brest, un périple de près de 250 kilomètres, s'en sont suivi le canal de Bourgogne, la Moselle, La Loire depuis le Puy en Velay, le Canal du Midi et en 2016, les chemins de Nevers à Budapest. Un voyage long de 2 000 km parcouru en 4 semaines. Fortes de leurs

expériences, des rencontres qu'elles ont faites sur ces routes, elles ont décidé de raconter ce dernier voyage dans un livre avec les messages suivants : Rien n'est impossible et la vie ne s'arrête pas à 60 ans !

Elles seront présentes à la médiathèque pour une rencontre. Aventures, péripéties, motivations, rythmeront ce moment suivi d'une dédicace.



25  
MARS

## ATELIER PERMACULTURE

10 h : Projection vidéos sur les différentes façons de pratiquer la permaculture suivi d'un débat

12 h : Pique-nique partagé

14 h : Fabrication d'une butte de culture, selon la technique des lasagnes avec des matériaux de récupération (ballots de foin, déchets de cuisine ou de jardin, tonte et terreau, etc). Un jardin à la portée de tous, productif et respectueux de la nature.

Programme détaillé et réservation auprès de l'office du tourisme



**Le 21- 28 mars et 4 avril à 14h30**

Atelier Pop-Up Sur inscription

Places limitées (participation aux 3

séances obligatoire) - Gratuit

à partir de 8 ans

## AVRIL

**Samedi 7 avril à 20h30**

Concert pour les Pieds

Classe d'Orchestre et Alliance

Musicale - Centre Polyvalent

**Du 9 au 21 avril**

Exposition «Mémoire

vivante» témoignages et

portraits de sages - en

partenariat avec le lycée agricole

de Sées - Médiathèque

**Vendredi 13 avril de 16h à**

**19h**

Marché du Terroir

Lycée Agricole Auguste Loutreuil

**Du 14 au 21 avril**

Auditions des classes

d'instruments

Ecole de Musique ou Auditorium

**Dimanche 15 avril à 15h**

Championnat de Foot D1

Sées vs Mortagne US 2 - Stade

**Jeudi 19 avril à 10h**

Bébés Lecteurs - Médiathèque

**Vendredi 20 avril à 14h**

Entraînement à la dictée

Salle de réunion de la mairie\*

**Samedi 21 avril**

à 10h : Les Classiques

de Muriel : Mallarmé -

Médiathèque

**à 13h30 : Concours de**

Cartes - Centre Polyvalent

**à 20h**

Loto de l'Association

Sainte Hubert Sagienne

Ouverture 18h - Centre Polyvalent

**Dimanche 22 avril à 14h**

Tarot - Centre Polyvalent

**Du 23 avril au 5 mai**

Exposition de dessins

de Francisque Poulbot

Médiathèque

**Mardi 24 avril à 14h**

Finale de coïncée -

centre polyvalent\*

**Après-midi : Carnaval**

**Jeudi 26 avril à 19h**

Bouquinades du Jeudi

Médiathèque

**Dimanche 29 avril à 15h**

Championnat de Foot D1

Sées vs AS Berd'huis - Stade



# EXPOSITIONS 2018

**Du 19 au 25 mars - Espace Culturel des Halles**

*Dans la peau d'un auteur jeunesse* - en partenariat avec le salon du livre d'Essay

**Du 21 au 24 mars - Hôtel de ville**

*Ciné-environnement* - en partenariat avec le lycée agricole

**Du 10 au 21 avril - Espace Culturel des Halles**

*Mémoire vivante* (témoignages et portraits de Sagiens) - en partenariat avec le lycée agricole

**Du 19 avril au 27 mai - Hôtel de ville**

*Concours Fête des plantes* - en partenariat avec les établissements scolaires de la ville

**Du 23 avril au 5 mai - Espace Culturel des Halles**

*Francisque Poulbot* (dessins)

**Du 29 mai au 9 juin - Espace Culturel des Halles**

*« A la recherche de la carotte bleue »*

**Du 8 au 30 juin - Hôtel de ville**

*Peindre à Sées* (peintures)

**Du 2 juillet au 31 août - Hôtel de ville**

*Benedicte Savary* (photographies)

**Du 3 au 28 juillet - Espace Culturel des Halles**

*Residents du foyer de vie Anais* (peintures)

**Du 4 août au 1<sup>er</sup> septembre - Espace Culturel des Halles**

*Christine Esneault* (peintures et sculptures)

**Du 1<sup>er</sup> au 27 octobre - Hôtel de ville**

*Christine Letellier* (peintures)

**Du 17 octobre au 1<sup>er</sup> décembre - Espace Culturel des Halles**

*Art contemporain* - en partenariat avec le FDAC

**Du 29 octobre au 12 novembre - Hôtel de ville**

*Centenaire de la guerre 14-18*

*Sées*

